

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 86 (1999)

Artikel: D'une bibliothèque tripartite à un centre d'information - transformation et réhabilitation des anciens magasins de la Bibliothèque nationale suisse
Autor: Treichler, Willi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'une bibliothèque tripartite à un centre d'information – Transformation et réhabilitation des anciens magasins de la Bibliothèque nationale suisse

Développement du projet

Pendant des décennies, le bâtiment de la Bibliothèque nationale suisse a impressionné par sa modernité, au point qu'il a été illustré dans plusieurs éditions du dictionnaire *Brockhaus* sous l'entrée « Bibliothek » et qu'il a représenté, pour des générations de lycéens du « gymnase » voisin, la bibliothèque par excellence.

Achevé en un temps record au début des années trente, et après avoir subi, entre-temps, quelques menues transformations de son espace interne, il fait maintenant l'objet, pour la première fois, d'une véritable campagne de réhabilitation. Que cette quasi-absence de changement soit imputable – comme les mauvaises langues ne manqueront pas de le prétendre – à la nature relativement restreinte du fonds de la BN par rapport aux autres bibliothèques suisses ou au concept déjà particulièrement fonctionnel du bâtiment, elle n'en demeure pas moins une véritable chance pour les personnes chargées, au tournant du siècle, de sa modernisation. En effet, l'occasion se présente rarement d'adapter aux besoins actuels un ouvrage architectural d'une telle envergure, conçu dans un esprit aussi précurseur et demeuré dans un aussi bon état.

De même qu'à l'époque les architectes étaient partis de l'idée d'un bâtiment polyvalent, mais dévolu en priorité à la BN (doté d'un espace de stockage valable jusqu'en 2050 !), de même la restauration et l'aménagement actuels se fondent sur un concept général décrit dans une étude de faisabilité remontant à 1991. Celle-ci fut réalisée en relation avec le *Message sur la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse* du 19 février 1992, demandant notamment d'améliorer l'infrastructure du bâtiment, c'est-à-dire de résoudre les problèmes de place qui se posaient. L'étude de faisabilité démontrait entre autres que le bâtiment actuel, une fois aménagé et pourvu d'entrepôts souterrains, permettrait de

« tenir » sans problème jusqu'en 2020. En conséquence, les partisans d'un nouveau bâtiment – qui eût représenté une opportunité pour l'architecture suisse contemporaine – durent s'incliner devant la décision du chef du

Département fédéral de l'Intérieur de l'époque. De cette étude de faisabilité est issu un concept général, reflétant bien l'état d'esprit du moment, qui prévoyait les étapes de construction suivantes :

Étape 0 : construction d'un magasin, condition préalable à la transformation du bâtiment existant.

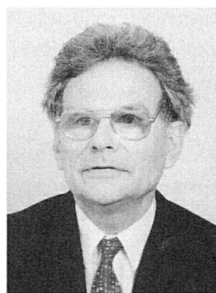
Étape 1 : mise en exploitation du magasin et décentralisation des espaces destinés aux livraisons, au public et à l'administration.

Étape 2 : restauration et aménagement du bâtiment actuel, y compris de ses magasins, dans le but d'améliorer les surfaces réservées au public.

Étape 3 : réalisation d'un deuxième magasin destiné à accueillir les documents acquis dans l'intervalle et aménagement d'un espace de réserve.

Étape 4 : construction d'un espace multifonctions dans le jardin côté gymnase (désigné autrefois sous la charmante appellation de « Schmuckhof », littéralement « cour-joyau », aujourd'hui défigurée par les affreux baraquements du gymnase), d'entente avec les autorités communales.

Sans cette dernière étape, les coûts de construction se montaient à quelque 60 millions de francs, somme que la récession économique apparue entre-temps propulsa rapidement au-delà du seuil de tolérance politique. Malgré le bien-fondé du projet et, en conséquence, la résistance acharnée de ses partisans, il fut décidé, comme si souvent dans le cas de projets nationaux, de simplifier et de procéder par étapes, méthode qui s'avéra réaliste. Un premier magasin souterrain fut donc construit, et, après une nouvelle demande de crédits au Parlement, les étapes 1 et 2 furent



réalisées en même temps. Après quelques péripéties, le magasin souterrain est prit forme d'abord sur plans, puis, à partir de mars 1994, sur site, pour être finalement inauguré en novembre 1997. Ainsi naquirent tant une solution optimale au niveau spatial qu'une performance audacieuse au niveau architectural ; avec le recul, on peut considérer cette réussite – dont la remarquable documentation photographique fournie par Marco Schibig témoigne bien mieux que des mots – de véritable coup de maître.

Cela dit, un temps de construction relativement court de trois ans conduit inmanquablement à des changements de planification. En effet, dans l'intervalle, on contesta à l'ancienne tour des magasins ses aptitudes à conserver valablement un patrimoine imprimé, à moins qu'elle ne fût pourvue d'une climatisation et d'une coûteuse isolation contre la lumière et la chaleur. Il s'ensuivit la décision de loger l'ensemble du fonds dans le nouveau magasin souterrain, décision qui avait pour corollaire inévitable de réduire sensiblement la réserve de place calculée jusqu'en 2010. Puis, de pressantes questions de l'Administration fédérale des Finances portant sur les possibilités de réaffecter judicieusement et économiquement les anciens magasins (qui venaient d'être dépouillés de leur destination première) entraînèrent une décision rapide. La perspective de devoir louer cet espace à un tiers – en conséquence d'admettre un corps étranger au sein de la Bibliothèque – représentait naturellement une véritable épée de Damoclès. La direction du projet considéra donc avec grand intérêt la recommandation d'un expert en bibliothéconomie, le directeur honoraire de la Bibliothèque de Graz et conseiller aulique Franz Kroller, recommandation selon laquelle « ce merveilleux ancien magasin » devait être affecté à d'autres fonctions bibliothéconomiques, et dans l'absolu à des espaces publics. Les premières études du cabinet d'architectes démontrèrent qu'il était tout à fait possible de transformer le magasin en une zone de travail et de libre accès, solution qui pouvait être réalisée étape par étape. C'est ainsi que furent intégrés dans ces nouveaux volumes les zones publiques des Archives littéraires suisses et l'espace de consultation du Cabinet des estampes.

Le projet en quelques points

Avec la décision d'utiliser prioritairement une partie des anciens magasins comme zone publique, naquit un programme qui s'intégra dans le cadre budgétaire des 35 millions de francs préalablement défini par l'Administration fédérale des Finances. Le projet du message au Parlement, qui faisait état des conditions préexistantes et des exigences apparues depuis lors, traitait notamment des points suivants :

- Restauration complète des aménagements domestiques (après la rénovation des installations sanitaires).
- Centralisation des domaines techniques (traitement, ateliers, entrepôts, etc.) au sous-sol (ce qui correspond à l'étape 1, telle qu'elle avait été définie en son temps). Est comprise ici la construction de laboratoires destinés à l'entretien des collections, à la reliure, à l'atelier de photographie et de reproduction, ainsi qu'au service de commandes (à des entreprises et ateliers extérieurs) et à la technique informatique. En outre, le concierge obtenait (enfin) une pièce destinée à l'entreposage du matériel d'entretien.
- Création d'une zone pourvue d'aménagements centraux à la disposition des tous les usagers du bâtiments : réception et accueil des visiteurs, espaces polyvalents et lieux de réunions, et enfin cafétéria ouverte aussi bien au personnel qu'aux visiteurs, remplaçant l'ancien local situé à la cave.
- Adaptation et agrandissement des espaces accessibles aux usagers de la Bibliothèque. Enumérons quelques mots-clefs :
 - Réception (zone ouverte).
 - Espace d'exposition (satisfaisant aux exigences en matière de conservation et de sécurité actuellement en vigueur).
 - Zone d'information (regroupant l'ancienne salle des catalogues et les ouvrages de référence en libre accès).
 - Espaces de travail et de lecture élargis (ancienne salle de lecture, places de travail supplémentaires dans l'ancien magasin pourvu d'un équipement différent).
 - Garde-robe et lavabos (qui, jusqu'à présent, n'étaient pas séparés de ceux du personnel).

Dans le même ordre d'idées, mentionnons aussi, bien sûr, les indispensables salle de formation informatique et espace multimédia isolé acoustiquement, de même que divers instruments de lecture et de copie.

- Restauration légère des espaces administratifs : logés dans les ailes du bâtiments, ils reçoivent un petit coup de pinceau chaque fois que c'est nécessaire. Les armoires à rideaux datant de la construction du bâtiment font l'objet d'une restauration relativement coûteuse. Les conduits électriques, téléphoniques et autres doivent être reconstruits et sont conçus comme avant sous la forme de coffrages. L'éclairage est adapté aux exigences ergonomiques actuelles, tout en étant conforme aux principes édictés par les autorités compétentes en matière de sauvegarde du patrimoine. La réparation des dommages provoqués par la construction du magasin souterrain, (certains murs se sont affaîssés), a entraîné des dépenses considérables.

- Réserves de place : à examiner les plans d'occupation, on se rend compte que le bâtiment présente encore et toujours un surcroît d'espace de bureaux auquel s'ajoute un volume correspondant à environ trois étages et demi des anciens magasins (dont le plus haut, semblable à un attique). En revanche, les réserves de place obtenues grâce à la construction du nouveau magasin souterrain est – calculées à l'époque pour tenir jusqu'en l'an 2010 – seront déjà épuisées en 2005 par suite d'une utilisation accrue (en particulier par le Cabinet des estampes). Une planification des surfaces de stockage supplémentaires s'impose donc. Pour l'heure, un étage et demi du magasin est affecté provisoirement aux Archives fédérales des monuments historiques ; quant au reste des surfaces, il est prévu qu'il puisse être utilisé à l'avenir d'une manière aussi flexible que possible. On procède dès aujourd'hui à certaines installations techniques, de manière que les adaptations architecturales ultérieures puissent être réalisées en continu, sans porter trop fortement préjudice au déroulement du travail.

Le corps du projet : la transformation de l'ancien magasin

La décision de transformer un magasin classique (c'est-à-dire fermé) partiellement en zone publique a placé les personnes chargées de la planification du bâtiment devant un défi complexe, vu qu'il s'agissait de créer des espaces fonctionnels dans un très haut volume comportant en outre des piliers de soutien. Le programme détaillé prévoit les usages suivants par étage :

Niveau 0 : (sous-sol) : service d'entretien, livraison/poste/expédition, reprographie, zone de passage vers le magasin est et administration des magasins, entrée du personnel et quelques annexes.

Niveau 1 : (rez-de-chaussée) : direction du prêt, prêt, reprographie, multimédia, zone de libre accès aux ouvrages de référence.

Niveau 2 : périodiques et journaux, traitement des périodiques, places de travail, reprographie.

Niveau 3 : monographies, places de travail, reprographie.

Niveau 4 : une zone de consultation des Archives littéraires suisses, une autre zone de consultation, une « salle du trésor » destinée à l'entreposage des documents précieux, un espace administratif pour le Cabinet des estampes.

Niveau 5 : Archives fédérales des monuments historiques, salle de tri des Archives littéraires suisses (surface restante : espace dominant le niveau 4).

Niveau 6 : Archives fédérales des monuments historiques.

Ce programme de répartition de l'espace a conduit aux solutions suivantes :

- Remplacement de l'ascenseur, du monte-charge et des petits ascenseurs dans le centre par un conduit ascendant, destiné aux installations de transport des livres (système « Telelift ») et création d'une nouvelle cheminée.
- Nouvelle répartition de l'espace au sous-sol.
- Intégration du prêt en tant que centre logistique au rez-de-chaussée.
- Communication supplémentaire entre le rez-de-chaussée et le sous-sol dans la zone « Reprographie ».



Les anciens magasins



En construction ...

- Transfert au niveau 2 des surfaces d'entreposage destinées aux périodiques et aux journaux (anciennement situées dans la salle de lecture), liaison directe avec le traitement des périodiques et des journaux, places de travail supplémentaires dans la partie sud du deuxième étage.

- Au niveau 3, places de travail supplémentaires au sud, bénéficiant bien sûr d'un éclairage naturel ; cellules de travail particulières et salles de travail en groupe côté nord.

- Nouvelle répartition du niveau 4 réservé aux Archives littéraires suisses, au Cabinet des estampes et à un autre espace de travail en groupe, ainsi qu'à une zone administrative également destinée au Cabinet des estampes. Les surfaces centrales seront mieux mises en valeur du fait qu'elles seront débarrassées des piliers de soutènement et qu'elles ouvriront sur le niveau 5.

- Nouvel aménagement des étages 1 à 4, avec un escalier partant de la réception (voir figure 3), et nouveaux escaliers et ascenseurs latéraux.

- Au niveau 7, les espaces latéraux peu utilisés jusqu'à présent seront employés pour la centrale de climatisation.

L'exposition plein sud du bâtiment exige une climatisation partielle des étages, assortie de stores commandés automatiquement pour les fenêtres donnant au sud. Les hauteurs sous plafond parfois peu importantes (2,15 m) exigent des éclairages spéciaux (prévenant les reflets sur les écrans). Même si les livres amortissent les bruits dans une certaine mesure, l'acoustique générale ne représente pas un facteur négligeable dans l'attrait que peuvent présenter des places de travail dont la plupart sont équipées d'un ordinateur personnel. Un expert en acoustique a indiqué quels matériaux devaient être employés à différents niveaux : planchers, revêtements muraux, parois amovibles, etc.

Des comparaisons avec d'autres bibliothèques ont démontré à quel point le problème du bruit avait été négligé jusqu'à présent dans de tels bâtiments. *Last but not least*, des mesures novatrices ont été mises en œuvre

de manière que les usagers de ces nouvelles places de travail se sentent à l'aise dans un environnement complètement repensé, principe qui a du reste prévalu pour l'ensemble de la rénovation du bâtiment. Comme il semblait judicieux de le faire, les rayonnages qui ont fait leur preuves depuis 1930, et qui sont encore en parfait état, ont été réutilisés après avoir été rafraîchis et complétés.

Le caractère particulier des collections des Archives littéraires suisses et du Cabinet des estampes (partant, de leurs bibliothèques respectives) a imposé, au niveau 4, un accès limité. Comme il a été d'usage jusqu'à présent, à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres institutions comparables, l'utilisateur doit prendre rendez-vous avant de venir effectuer ses recherches. La consultation de ces fonds (manuscrits et graphiques) s'effectue en conséquence sous surveillance. L'équipement de ces services obéit à des critères spécifiques.

Les autres aspects du projet

Les espaces publics situés à l'est font l'objet d'une nouvelle répartition, en fonction de laquelle la salle d'exposition, supprimée à la fin des années soixante, est recréée. Grâce à son équipement technique, cette salle pourra être utilisée de diverses façons ; par ailleurs, vu qu'elle remplira les conditions de sécurité et de conservation attendues, elle permettra la présentation de documents fragiles et précieux. En cas de besoin, la petite salle polyvalente peut être transformée de manière à accueillir les installations visuelles et sonores. La création d'une cafétéria modulable, pourvue de places assises à l'extérieur (et régie, espérons-le, par un esprit inventif), répondra à un très ancien vœu du personnel et des lecteurs. L'intégralité du domaine ouvert au public forme une véritable unité, ce qui implique que les lecteurs ont accès aussi bien aux zones qui leur étaient traditionnellement destinées qu'aux espaces nouvellement créés. L'ensemble des documents qui y sera présenté constitue un fonds de consultation qui, à ce titre, ne pourra faire l'objet de prêts à domicile ; un dispositif de sécurité empêchera du reste les emprunts spontanés indésirables. Celui qui voudra retrouver l'atmosphère traditionnelle d'une bibliothèque prendra place au milieu de



Aménagement des
futurs escaliers

l'ancienne salle de lecture dotée d'un éclairage zénithal unique en son genre. Dans cette salle, la zone naguère réservée aux périodiques sera équipée d'ordinateurs personnels et de quelques vastes tables inclinables destinées à la consultation de documents de grands formats. Un bémol cependant : l'ancienne terrasse de lecture, très prisée de nos lecteurs, avec sa fresque de Morgenthaler et ses chaises « Landi » (malheureusement dérobées il y a quelques années) ne pourra être réouverte au public pour des raisons de sécurité.

Au chapitre technique, mentionnons finalement la rénovation complète des ateliers de reliure, de photographie et d'entretien des collections. Leur aménagement tant spatial que technique a été conçu en étroite collaboration avec le personnel concerné, et confié à des spécialistes confirmés. Les installations sont prévues pour répondre parfaitement aux exigences inhérentes aux tâches effectuées.

La Bibliothèque nationale suisse – un bien culturel de première importance

Lorsqu'il s'est agi de décider s'il fallait transformer le bâtiment existant ou en construire un nouveau, la grande valeur historique de cette architecture est vite apparue indiscutable. En ce sens, l'étude de faisabilité de 1991 rend hommage au bâtiment qu'on peut situer dans la mouvance des constructions dues à Gropius et à Alvar Aalto. La protection du patrimoine a donc immédiatement exigé qu'on ne touche en aucun cas à l'architecture extérieure et aux espaces intérieurs caractéristiques (salles publiques, corridors principaux et escaliers). En conséquence, une prudence toute particu-

lière a été demandée aux architectes. La philosophie adoptée en la matière a consisté à restaurer ce qui appartenait manifestement au bâtiment originel, à ne pas restaurer des éléments posant des problèmes d'attribution, et à signaler clairement chaque intervention moderne. Mais c'est tout particulièrement les couleurs choisies pour décorer l'intérieur du bâtiment – rappelons que les corridors, les salles et les escaliers étaient peints conformément aux schémas chromatiques définis par le Bauhaus – qui engendreront explications et discussions animées. Chargé de la décoration intérieure, l'artiste genevois Olivier Mosset se rapprochera dans la mesure du possible du caractère originel du bâtiment. Ménager un dialogue entre le moderne et l'ancien dans le cadre d'un bâtiment presque intégralement conservé constitue l'une des tâches les plus stimulantes des responsables du projet. Reste à espérer que l'équipement des nouvelles salles soit approprié et demeure dans l'esprit d'un chef-d'œuvre architectural témoin de son temps, chef-d'œuvre qui ne se limitait pas au seul bâtiment, mais aussi à tout son aménagement, des patères aux systèmes d'éclairage. En effet, à cause du manque d'intérêt pour la révolution architecturale de l'Entre-deux-guerres, il n'est malheureusement resté que quelques vestiges de l'équipement originel.

Il est prévu que la Bibliothèque retrouve ses locaux à la fin de l'année 2000 ou au début de 2001. Souhaitons que nous ayons su aujourd'hui, dans cette période de développement révolutionnaire de l'information, conserver l'esprit novateur qui a présidé à la construction du bâtiment en son temps. Nous serions curieux de voir s'il remplira encore son office dans soixante-huit ans ...

Quelques chiffres :

Espace transformé * :	66 542 m ³
Surface totale des étages * :	18 485 m ²
Somme investie, équipement y compris :	36,88 millions de francs
Début des travaux :	19 octobre 1998
Terme prévu :	Fin 2000
Nouvelles places de travail destinées aux usagers :	Environ 130

* Conformément aux principes 116 et 416 édictés par la Société des ingénieurs et architectes suisses.